



Randonnées à pied et à vélo  
[www.caprandonnee.com](http://www.caprandonnee.com)

France et Etranger  
Depuis 1987

Voyages à Cheval  
[www.caprando.com](http://www.caprando.com)

## Comment réserver votre séjour Cap Rando :

### Vous souhaitez réserver un séjour :

Contactez nous par téléphone 7 jours / 7 de 10h à 18h, de France: 04 83 43 12 34, de l'étranger: 0033 4 83 43 12 34 ou par courriel à [contact@caprando.com](mailto:contact@caprando.com) afin de vérifier la disponibilité et le tarif. Si le séjour est disponible, vous pouvez prendre une option valable 48 heures qui vous garantit le tarif proposé durant ces 48 heures. Pour réserver, vous pouvez remplir la fiche en ligne : <http://go.cap-rando.fr/inscription>.

En cas de difficulté, vous pouvez télécharger une fiche Pdf à remplir sur votre ordinateur et à nous renvoyer en pièce jointe: <https://go.cap-rando.fr/DOSSIER-INSCRIPTION-COMPLET.fdf>

### Paiement :

A l'inscription, nous demandons 30% d'arrhes + le paiement intégral de l'assurance éventuelle + le paiement intégral des billets d'avion éventuels. Le solde est à payer 45 jours avant le premier jour de votre séjour. En cas d'inscription à moins de 45 jours de la date de début du séjour, le paiement intégral est dû à l'inscription.

Vous pouvez payer :

- Par carte bancaire sur notre serveur de paiement sécurisé : [https://jepaieenligne.systempay.fr/CAP\\_RANDO](https://jepaieenligne.systempay.fr/CAP_RANDO) . Un paiement par carte bancaire peut vous faire bénéficier de son assurance éventuelle, nous recevrons un avis de paiement.

- Par chèque à l'ordre de « CAP RANDO - LE MAS DE RECAUTE » à envoyer à Cap Rando, 21 rue Gaillard, 83110 Sanary sur Mer (bureau administratif de Cap Rando).

- Par chèques vacances.

- Par virement bancaire :

 <b>CAISSE D'ÉPARGNE</b>		<b>Relevé d'Identité Caisse d'Épargne</b>			
<b>CE CEPAC</b>					
Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virement, paiement de quittance, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.					
11315	00001	08006091626	80	CE CEPAC	
<i>c/étab</i>	<i>c/guichet</i>	<i>n/compte</i>	<i>c/ric</i>	<i>domiciliation</i>	
<b>IBAN</b>					
FR76	1131	5000	0108	0060	9162 680
<b>BIC</b>					
C	E	P	A	F	R P P 1 3 1
CADENET PL TAMBOUR D ARCOLE 84160 CADENET TEL : 08.20.05.52.56			Intitulé du compte <b>EURL LE MAS DE RECAUTE</b> <b>CAP RANDO</b> <b>CHEMIN DE RECAUTE</b> <b>84360 LAURIS</b>		

## Confirmation de votre inscription :

---

Après réception de votre fiche d'inscription et du paiement, nous vous envoyons un dossier de confirmation et contrat sous 24 heures par courriel, à signer électroniquement et à imprimer.

Le dossier de confirmation comprend :

- La confirmation d'inscription
- La facture
- Les coordonnées du prestataire
- L'adresse du point de rendez-vous, l'accès, les transferts éventuels
- Une liste d'équipement conseillé
- Des informations complémentaires spécifiques à votre séjour

## Annulations :

---

Attention: les séjours sont confirmés sous réserve d'un nombre minimum de participants. Un séjour peut être annulé jusqu'à 21 jours avant la date de début du séjour en cas de nombre insuffisant de participants. Nous vous conseillons d'attendre la confirmation définitive du séjour pour réserver vos transports ou de prendre des billets remboursables.

En cas d'annulation de la part du prestataire, nous vous proposerons un séjour alternatif, si cette proposition ne vous convient pas nous effectuerons un remboursement intégral des sommes payées sans indemnité.

En cas d'annulation de votre part, il sera retenu les sommes suivantes :

A plus de 60 jours du premier jour du séjour: une somme forfaitaire de 90 € par personne.

Entre 60 et 30 jours avant le premier jour du séjour: 50% du prix du séjour.

A moins de 30 jours avant le premier jour du séjour: 100% du prix du séjour.

La non présentation ou le retard pour l'heure et lieu de rendez-vous, l'abandon en cours de séjour, ne donnent droit à aucun remboursement.

Les sommes retenues pourront être éventuellement remboursées si vous avez souscrit une assurance annulation dans les cas prévus aux conditions générales du contrat souscrit. Voir notre offre d'assurances.

Cas particuliers : voyages en Afrique du Sud, Botswana, Namibie, Kenya, Amérique du Nord, Amérique du Sud.

Pour ces destinations, les sommes retenues sont les suivantes:

plus de 120 jours du premier jour du séjour: une somme forfaitaire de 90 € par personne.

De 120 à 61 jours du premier jour du séjour: une 30% du prix du séjour.

Entre 60 et 30 jours avant le premier jour du séjour: 50% du prix du séjour.

A moins de 30 jours avant le premier jour du séjour: 100% du prix du séjour.

Autres modalités: En cas d'annulation de votre part, en complément de la facturation des frais prévus aux barèmes ci-dessus, il sera retenu 100% des frais d'annulation sur les billets d'avion faisant l'objet d'engagements fermes et non remboursables. Les frais d'assurance ne sont pas remboursables.

## Assurances :

---

Afin de pouvoir valider votre inscription, vous devez :

- Soit fournir sur la fiche d'inscription les références de votre assurance vous couvrant en responsabilité civile, individuelle accident, assistance, rapatriement. Pensez à nous indiquer le numéro d'appel de l'assistance en cas de nécessité.

- Soit souscrire et payer l'assurance CHAPKA que nous proposons avec ou sans option annulation. Vous pouvez consulter l'offre et les conditions en pages suivantes, sur le site [www.chapka.fr](http://www.chapka.fr) ou sur <http://www.cap-rando.com/site/pdf/ASSURANCES.pdf>